



Cette formation permet de former des professionnels souhaitant développer des compétences spécifiques dans l'activité d'aide à la mobilité et au transport de personnes ayant des difficultés de déplacement. Le conducteur accompagnateur accompagne les personnes à mobilité réduite du fait d'un handicap physique, mental, sensoriel ou intellectuel ou d'une forme de dépendance quelle qu'elle soit qui rend impossibles les déplacements sans accompagnement.

DETAILS SUR LA FORMATION



PROGRAMME DE FORMATION

PRE REQUIS

Permis B valide

Niveau VI, pas de premier diplôme demandé

Maîtrise du français à l'oral et à l'écrit

VOIE D'ACCES

Salarié dans le cadre du CIF,

Salarié dans le cadre du plan de formation

Demandeur d'emploi dans le cadre du CIF

Demandeur d'emploi dans le cadre du CSP

Demandeur d'emploi

Candidat en reconversion

CALENDRIER DE FORMATION

255 heures en centre en continue

70 heures de stage pratique sur site qualifiant

Possibilité de formation modulaire

<p>Module 1: Accompagnement des personnes à mobilité réduite</p>	<p><u>Proposer un adapté aux besoins des personnes:</u> Analyser et prendre en compte les conséquences des pathologies et handicaps de façon à adapter son comportement aux besoins des personnes et de répondre au mieux à leurs attentes et cela dans tout type de situation Aider les personnes à se préparer pour l'accompagnement. Utiliser les techniques préventives de manutention pour l'installation et la mobilisation des personnes Accompagner les personnes dans différents lieux et administrations Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte <u>Adopter une posture professionnelle adaptée:</u> Mesurer les contours de sa fonction: rôles et limites, droits et devoirs Secret professionnel, éthique, respecter la déontologie de la profession Analyser sa pratique Repérer les indices éventuels de maltraitance</p>
<p>Module 2: Transport de personnes à mobilité réduite</p>	<p><u>Conduire un véhicule adapté:</u> Préparer un itinéraire efficace en fonction de la feuille de route Adapter la vitesse et les distances de sécurité au flux de circulation Adopter une éco-conduite <u>Utiliser et entretenir un véhicule adapté:</u> Vérifier et entretenir l'extérieur et l'intérieur du véhicule Intégrer les nouvelles technologies <u>Transporter des personnes à mobilité réduite:</u> Préparer les différents papiers du véhicule, remplir correctement un constat amiable, planning d'intervention Utiliser les techniques préventives de manutention pour l'installation et la mobilisation des personnes, les différents systèmes de manutention, d'attache, d'ancrage Veiller au confort et à la sécurité des personnes <u>Assurer l'encaissement des prestations de transport et d'accompagnement</u> Gérer la réception des tickets ou de l'argent de la course, les encaissements dans les situations difficiles</p>
<p>Module 3: Communication professionnelle</p>	<p><u>Communiquer avec les personnes:</u> Recueillir le consentement de la personne pour l'accompagnement Ecouter, dialoguer, négocier avec les personnes Développer avec la personne un mode de communication adapté <u>Communiquer avec son équipe et sa hiérarchie:</u> Rechercher et recueillir les informations relatives à son service, transmettre l'information et rendre compte par oral et par écrit, s'inscrire dans une dynamique de travail d'équipe. Assurer le cas échéant le suivi administratif Exposer une situation et formuler des propositions à l'équipe et à l'encadrement, réagir aux propositions faites <u>Communiquer avec les aidants familiaux et professionnels:</u> Repérer les principaux acteurs intervenants auprès de la personne Assurer le lien avec les aidants familiaux et professionnels Repérer tout état inhabituel chez la personne Prendre en compte les conseils et les remarques des aidants familiaux et professionnels Représente l'image de la structure employeuse et communiquer sur ses pratiques et ses valeurs Présenter son rôle, sa mission et la structure Appliquer le code de déontologie, les valeurs de la structure, représenter les chartes et la qualité de service de la structure</p>
<p>Module 4: Sécurité des personnes et des équipements</p>	<p><u>Assurer la sécurité des personnes et des biens:</u> Appliquer les consignes de sécurité Repérer les risques dans l'environnement direct de la personne Vérifier le véhicule et assurer son entretien Faire respecter les règles de sécurité aux personnes Appliquer les gestes et postures adaptées à la pratique professionnelles Mettre en œuvre le protocole de mise en sécurité en situation d'urgence et dispense les premiers secours aux personnes: Protéger les personnes et soi-même, signaler Identifier et appeler les services ou personnes Effectuer les gestes d'urgence adaptés en vue de secourir</p>

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

L'Oustal

Formation Continue

Route de Paulhac

31380 Montastruc La Conseillère

fc.loustal31@cneap.fr

05.61.84.22.91